

Accompagnement concret centré sur l'écoute, la recherche de solution et l'action, le coaching de vie s'adresse à toute personne désireuse de progresser plus rapidement vers la **réalisation de ses objectifs** et dans son **développement personnel**.

Avec l'aide de votre coach, activez vos ressources insoupçonnées, levez vos obstacles, trouvez vos propres réponses et progressez vers votre objectif.

Public concerné

Toute personne désireuse de progresser vers la réalisation de ses objectifs et dans son développement personnel.

Programme d'accompagnement

L'accompagnement de coaching peut concerner différents types de problématiques. Le thème sera défini lors d'un entretien téléphonique préalable. À titre d'exemple et de manière non-exhaustive, on peut citer :

- Identifier ses besoins, ses valeurs, ce qui est essentiel pour soi et se reconnecter à soi-même.
- Reprendre confiance en soi et s'affirmer.
- Équilibrer vie personnelle / vie professionnelle.
- Identifier ses freins, mettre fin aux stratégies d'auto-sabotage et installer une dynamique de réussite.
- Réorienter sa carrière.

Processus d'accompagnement

Les séances de coaching se font préférentiellement en face à face. En cas d'impossibilité, les séances pourront se dérouler par téléphone ou visioconférence Skype, après accord préalable.



Durée, fréquence et nombre de séances

6 à 8 séances d'une durée moyenne d'**1 heure 30**, sur une période de **3 à 6 mois** en fonction du rythme des séances.

Un travail en inter-séance peut être demandé.

Horaire et lieu des séances

Du lundi au vendredi de 9h à 19h, dans un lieu convenu à l'avance.

Tarifs et conditions

Nous consulter.

Labels et certifications



Certification CNEFOP
Coach Agréé



Un intervenant qualifié



Laurent BANNWARTH est coach ICF certifié DISC, Forces Motrices et IEQ-2. Titulaire du titre de «coach professionnel» (RNCP), il est aussi formé à l'Analyse transactionnelle.

Ancien officier supérieur spécialiste des fonctions supports, formateur interne et jury d'examens, il a dirigé de nombreux services et occupé des responsabilités élevées dans les domaines RH, achats, finances, contentieux et logistique.

Détail du programme d'accompagnement

Étape 1 : Phase exploratoire (2 - 3 séances)

Les objectifs concrets et personnalisés de l'accompagnement, en lien avec la problématique arrêtée lors de l'entretien préliminaire, seront précisés au cours des premières séances de coaching.

Étape 2 : Bilan intermédiaire (1 séance)

Un bilan intermédiaire est réalisé à l'issue de la phase exploratoire afin d'ajuster éventuellement les objectifs de coaching et fixer le nombre de séances à mettre en place pour les atteindre.

Étape 3 : Phase d'approfondissement (2 - 3 séances)

Un mini contrat est passé oralement en début de séance pour cadrer ce sur quoi le coaché souhaite travailler. À chaque séance et suite au travail réalisé, le coaché planifie une ou plusieurs actions concrètes en rapport avec ses objectifs. Une tâche ou un plan d'action peut être prescrite au coaché. Cette tâche ou ce plan d'action sera alors à réaliser par le coaché en inter-session.

Étape 4 : Bouclage (1 séance)

Un entretien final entre le coach et le coaché est organisé à la fin de l'accompagnement. Cet entretien vise à faire le bilan de l'action de coaching et à envisager les perspectives de progrès pour l'avenir. Le cas échéant, il permet d'apprécier la nécessité ou non de proroger l'accompagnement de coaching.